



REGLEMENT TOURNOI « New Year Indoor Cup »

Indoor U8

Article 1 : Localisation

Le tournoi est organisé dans la salle des sports du Collège Saint-Joseph sis Rue Romaine 40 – 7780 Comines, le samedi 6 janvier 2018.

Article 2 - Joueurs

2.1 Chaque équipe peut inscrire 8 joueurs maximum sur la feuille de match. Les matches sont joués selon les règlements de l'U.R.S.B.F.A → nombre de joueurs sur le terrain : 5 contre 5

2.2 Chaque joueur inscrit doit être en possession de sa carte d'affiliation à l'U.R.S.B.F.A. Les cartes d'affiliation seront présentées à l'accueil dès l'arrivée de l'équipe.

Nous nous portons garants pour que chaque joueur joue dans sa catégorie d'âge.

Les équipes alignant un joueur plus âgé seront sanctionnées d'un forfait (5-0 ou 0-5).

Article 3 - Matches

3.1 Durée des matches : 1 x 10'

3.2 Le coup d'envoi est donné par l'équipe visiteuse.

3.3. Après un but, le jeu reprend au milieu du terrain.

3.4 Une équipe absente, qui fait forfait ou qui quitte le terrain de sa propre initiative avant la fin du match, devra payer aux organisateurs une amende de 50 € par match non-joué.

L'équipe perd le match sur un score de 0-5 ou 5-0.

3.5 Chaque équipe doit se présenter 5 min avant son match à la table de match. Il est demandé aux responsables d'équipe de respecter l'horaire des matches afin de ne pas prendre de retard dans celui-ci → ceci est plus agréable pour tout le monde.

Article 4 – ballons et jeux de maillots

4.1 Chaque équipe prévoit ses propres ballons d'échauffement

4.2. Chaque équipe se munit également de 2 jeux de maillot de couleurs différentes. Dans le cas où 2 équipes jouent avec les mêmes couleurs, l'équipe qui reçoit doit changer de maillot.

Article 5 – Règles de jeu

5.1 Gardien : le gardien est autorisé à prendre le ballon en mains uniquement dans la zone délimitée.

5.2 Gardien : les dégagements se font à la main. Toutefois, le ballon peut être mis au sol et frappé du pied

5.2 Touches : les touches se font au pied avec dribble autorisé

5.3 Coups francs : tous les coups francs, même suite à une faute de main, se font de manière indirecte. **Distance du mur : 5m**

5.4 Tacles : sont interdits. Ils sont immédiatement sanctionnés d'un coup franc indirect.

Article 6 - Remplacements

Le nombre de changements est illimité. Toutefois, ceux-ci ne peuvent avoir lieu que lorsque le jeu est arrêté.

Article 7 – Cartons jaunes et rouges

7.1 Un joueur qui reçoit un carton jaune est exclu pour le reste du match. Le joueur peut être remplacé.

7.2 Un joueur qui reçoit 2 cartons jaunes durant le tournoi est exclu pour le reste du tournoi.

7.3 Un joueur qui reçoit un carton rouge est immédiatement exclu pour le reste du tournoi. Le joueur sanctionné ne peut pas être remplacé lors du match en cours.

Article 8 – Calcul des points

- x le vainqueur : 5 points
- x match nul avec buts : 3 points
- x match nul sans but : 2 points
- x le perdant : 1 point

Article 9 – Classement

Le classement des équipes est établi selon les critères suivants :

1. Le plus de points
2. Le plus de victoires
3. La plus grande différence de buts
4. Le plus grand nombre de buts marqués
5. Si 2 équipes sont toujours à égalité, on prendra en compte leur confrontation directe
6. Toss

Article 10 - Prix

10.1 Il est prévu pour chaque équipe 8 médailles

10.2 Une coupe pour les 3 premiers du classement

10.3 Un prix pour le fair-play

10.4 Un prix pour l'équipe possédant les meilleurs supporters

Article 11

Tout problème de jeu non prévu dans le présent règlement sera analysé par les responsables du tournoi (coordinateurs des jeunes et Président des jeunes de la Jespo Comines) ;

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

Article 12

Contacts :

Anthony Gruwez

Coordinateur des jeunes

0472/56.66.01

@ : tournoi@jespo-comines.be